

SOCIETE ROYALE BELGE DE GASTRO-ENTEROLOGIE (ASBL)

Demande d'admission à la société

A renvoyer soit par mail à « gastrosecretariat@gmail.com », soit par fax au 02 346 14 55, soit par lettre au Secrétariat administratif : Mr H. Van Leemputten, rue Joseph Stallaert 28, 1050 Bruxelles, Belgique

La cotisation de membre donne droit :

- gratuitement au périodique trimestriel « Acta Gastro-enterologica Belgica ».
- à l'entrée gratuite à deux séances scientifiques : la « Séance du Président » (au printemps) et les « Actualités en gastro-entérologie » (en octobre).
- à diverses informations concernant la gastro-entérologie.

En vertu des statuts, la présente demande d'admission doit être soumise pour approbation à la plus prochaine Assemblée Générale de la Société. Toutefois, dès maintenant, nous vous tiendrons au courant des activités de notre Société.

- Je désire devenir **membre en formation** de la Société Royale Belge de Gastro-entérologie : cotisation 50 €par an (*)

Année de la fin de ma formation :

Dès la fin de sa formation, le membre en formation devient automatiquement membre effectif.

-
- Je désire devenir **membre effectif** de la Société Royale Belge de Gastro-entérologie : cotisation : 70 €par an (*)

NOM (en caractères d'imprimerie) :

PRENOM (en caractères d'imprimerie) :

Date de naissance :

ADRESSE complète (rue, n°, Boîte aux lettres, canton postal, ville, pays : (**))

.....
.....

Tél. : Fax :

E-mail (en caractères d'imprimerie) :

(*) Aucun paiement n'est à effectuer actuellement. Une demande de cotisation vous sera envoyée après votre nomination.

(**) Après être devenu membre, si vous souhaitez que les Acta Gastro-enterologica Belgica vous parviennent à une autre adresse que celle indiquée ci-dessus, indiquez-la ci-dessous :

.....
.....

Date : Signature :